

Quatre-vingt-quatorzième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 16^e jour de janvier 2006 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Madame la commissaire-parent : Manon Côté.

Madame la commissaire Josiane Fabry se joint à la réunion à 19h40.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

Absences : Monsieur le commissaire : Michel Aerts.
Madame la commissaire-parent : Johane Corbin.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 06.01.16
001 Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 12 décembre 2005 (document SG 06.01.16-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.3 Mot de la présidente.

- 04.4 Option de servitude en faveur de Société en commandite Gaz Métropolitain (document SG 06.01.16-04.4).
- 08.1 Démissions (document RH 06.01.16-08.1).
- 08.2 Retraite progressive (document RH 06.01.16-08.2).
- 08.3 Engagement (document RH 06.01.16-08.3).
- 08.4 Affectation du personnel de direction d'établissement (document déposé séance tenante RH 06.01.16-08.4).
- 08.5 Nomination (document déposé séance tenante RH 06.01.16-08.5).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 7 décembre 2005, pour un montant de 2 940 605,73 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2006.01.16-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 20 décembre 2005, pour un montant de 1 661 588,48 \$, vérifiée par monsieur Denis Roy (document RF 2006.01.16-09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 20 décembre 2005, pour un montant de 3 469 456,41 \$, vérifiée par monsieur Denis Roy (document RF 2006.01.16-09.3).
- 10.1 Sécurité, boulevard Saint-Luc (document RM 06.01.16-10.1).
- 10.2 Adjudication de contrats :
 - 10.2.1 Acquisition de micro-ordinateurs (document RM 06.01.16-10.2.1).
 - 10.2.2 Engagement de professionnels (document RM 06.01.16-10.2.2).
- 11. Commissaires-parents.
- 12. Autres sujets.
- 13. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 DÉCEMBRE 2005 (document SG 06.01.16-04.1)

HR 06.01.16
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2005 tel que déposé.

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 12 décembre 2005.

04.2 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance déposée.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente transmet quelques points d'informations.

04.4 OPTION DE SERVITUDE EN FAVEUR DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN (document SG 06.01.16-04.4)

Considérant la demande adressée à la Commission scolaire par la Société en commandite Gaz Métropolitain à l'effet d'accorder à cette dernière une option irrévocable d'acquérir une servitude réelle, à perpétuité, pour fins d'installation, d'exploitation et d'entretien de leur système de canalisation, dans et sur une partie d'un immeuble propriété de la Commission scolaire, l'emprise ayant une largeur de un mètre, au dessus, sous et à travers ledit immeuble.

Considérant que cette infrastructure constitue un service d'utilité publique;

HR 06.01.16
003

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette:

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer tous documents jugés utiles et nécessaires afin de consentir, en faveur de Société en commandite Gaz Métropolitain, une servitude réelle pour l'installation, l'exploitation et l'entretien de leur système de canalisation. L'emprise d'une largeur d'un mètre, au dessus, sous et à travers ledit immeuble est située sur une partie du terrain de l'école Marie-Derome et plus spécifiquement décrit comme étant une partie des lots 86-85 et 87-179 aux plans et livre de renvoi du cadastre officiel fait pour la Paroisse de Saint-Jean, circonscription foncière de Saint-Jean.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 06.01.16-08.1)

HR 06.01.16
004

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Pierre Boulais, directeur à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 9 janvier 2006.

Adopté unanimement.

HR 06.01.16
005

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Denis Choquette, enseignant à l'école Napoléon-Bourassa, soit acceptée à compter du 3 décembre 2005.

Adopté unanimement.

HR 06.01.16
006

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Louise Roy, secrétaire à l'école Crevier, soit acceptée à compter du 9 janvier 2006.

Adopté unanimement.

HR 06.01.16
007

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Robert Vigneault, directeur au Service des ressources financières soit acceptée à compter du 9 janvier 2006.

Adopté unanimement.

08.2 RETRAITE PROGRESSIVE (document RH 06.01.16.08.2)

**HR 06.01.16
008**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'une retraite progressive soit accordée à monsieur Robert Roy, ouvrier d'entretien, classe II à l'école Marguerite-Bourgeois, selon les modalités définies ci-après :

- plan de cinq ans débutant le 15 août 2005;
- pourcentage du traitement : 80 %.

Adopté unanimement.

08.3 ENGAGEMENT (document RH 06.01.16-08.3)

**HR 06.01.16
009**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nicole Laberge soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en bâtiment au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 17 janvier 2006.

Adopté unanimement.

08.4 AFFECTATION DU PERSONNEL DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (document déposé séance tenante RH 06.01.16-08.4)

**HR 06.01.16
010**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que madame Josée Roberge, directrice adjointe aux écoles Napoléon-Bourassa et Joseph-Amédée-Bélanger, soit affectée au poste de directrice aux écoles Henryville et Saint-Joseph (Saint-Sébastien) et ce, à compter du 13 février 2006.

Adopté unanimement.

08.5 NOMINATION (document déposé séance tenante RH 06.01.16-08.5)

**HR 06.01.16
011**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que sur recommandation du directeur général, madame Christine Halpin, enseignante à l'école Aux-Quatre-Vents et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommée au poste de directrice adjointe aux écoles Napoléon-Bourassa et Joseph-Amédée-Bélanger et ce, à compter du 13 février 2006.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, madame Christine Halpin soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté unanimement.

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 7 DÉCEMBRE 2005 (document RF 2006.01.16-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 7 décembre 2005, pour un montant de 2 940 605,73 \$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2006.01.16-09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 20 DÉCEMBRE 2005 (document RF 2006.01.16-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 20 décembre 2005, pour un montant de 1 661 588,48 \$ vérifiée par monsieur Denis Roy (document RF 2006.01.16-09.2).

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 20 DÉCEMBRE 2005 (document RF 2006.01.16-09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 20 décembre 2005, pour un montant de 3 469 456,41 \$ vérifiée par monsieur Denis Roy (document RF 2006.01.16-09.3).

10.1 SÉCURITÉ, BOULEVARD SAINT-LUC (document RM 06.01.16-10.1)

Considérant l'intérêt de la Commission scolaire des Hautes-Rivières d'améliorer la sécurité pour les élèves circulant le long du boulevard Saint-Luc pour se rendre aux écoles Providence et Sacré-Cœur;

**HR 06.01.16
012**

Il est proposé par monsieur François Blais :

De présenter une demande à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin que celle-ci :

Augmente la surveillance policière sur le boulevard Saint-Luc, particulièrement entre la rue Des Échevins et la rue Courville, afin que les limites de vitesse soient respectées.

Assure, en collaboration avec le Ministère du Transport du Québec, un déneigement adéquat de l'accotement existant utilisé par les élèves pour se rendre à l'école.

Adopté à l'unanimité.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.2.1 ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS (document RM 06.01.16-10.2.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues :

**HR 06.01.16
013**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Comtech Informatique, le contrat d'acquisition de 22 micro-ordinateurs portatifs au montant de 29 025,41 \$ (taxes incluses).

Adopté à l'unanimité.

10.2.2 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS (document RM 06.01.16-10.2.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues :

HR 06.01.16
014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De retenir, selon les recommandations du comité de sélection, les services professionnels en architecture de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture pour l'exécution des relevés, des plans et devis et de la surveillance des travaux qui permettront la réalisation d'un projet, actuellement déposé pour approbation au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments», pour la réfection d'une partie de la toiture de la polyvalente Marcel-Landry estimée à 500 000,00 \$.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que le Comité de parents a reçu, lors de sa séance du mois de janvier 2006, monsieur François Lafortune, qui les a entretenus notamment de la nouvelle grille matière applicable pour l'année scolaire 2006-2007. De plus, elle indique que les consultations, relatives à la politique de communication et à la politique d'admission et d'inscription des élèves, sont présentement en cours.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 06.01.16
015

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL